### Clermont → Tri sélectif

**CLERMONT-FERRAND** ■ Près de 400 foyers déposent leurs biodéchets dans ce parc implanté aux Salins

# L'Archipel déstocke aussi du compost

L'obligation de trier ses biodéchets est entrée en vigueur en janvier 2024. À Clermont-Ferrand, l'Archipel des Salins a trouvé son public mais cherche des partenaires en quête de compost.

Gaëlle Chazal

acques n'habite qu'à quelques mètres de l'Archipel des Salins. Ce matin-là, un seau à la main, le retraité vient déposer ses biodéchets, comme il le fait depuis trois ans et la mise en place de ce parc, potager et jardin botanique au 1, place Gambetta à Clermont-Ferrand. « J'ai une maison avec un petit carré de verdure. Je n'ai pas trop la place pour installer un composteur. Je viens déposer mes biodéchets tous les jours ou tous les deux jours. J'ai trié des haricots secs, hier. Ça m'a tout de suite fait beaucoup de déchets », précise-t-il.

Près de 400 foyers alimentent ce point d'apport volontaire créé en 2021 aux Salins. « Et certainement quelques restaura-

#### DÉPÔT

Une dizaine de bacs de compostage sont disséminés à travers les 450 m² de jardin de l'Archipel des Salins. Les usagers ont accès en continu à 4 bacs de collecte, vidés régulièrement par les équipes.



teurs », estime Florent Guignard, l'un des deux salariés. L'objectif est de composter 52 tonnes de biodéchets par an. « Entre janvier et novembre 2024, nous avons composté 33 tonnes, pour 60 tonnes collectées, poursuit-il. Actuellement, on est sur 800 kilos de biodéchets collectés par semaine; on était plutôt à 900 kilos en novembre ». Les volumes ne sont jamais constants d'un mois à l'autre, les usagers consommant suivant la saisonnalité (\*).

#### A la disposition de tous gratuitement

Le problème, c'est que si la matière rentre, elle peine davantage à sortir. Les équipes de Terra preta ont donc lancé un appel, afin d'inviter les particuliers comme les professionnels à venir récupérer gratuitement du compost pour nourrir leurs sols, plantes, arbres... « On a fait un appel à un public plus large, parce que ce ne sont pas les personnes qui habitent en appartement qui vont utiliser notre compost. On a encore un peu de marge, mais il faudra trouver un exutoire. Quelques jardins

partagés comme LieU'topie viennent en prendre pour le jardin de Rabanesse par exemple, mais l'idée est d'en faire profiter un maximum de personnes. »

À l'instar de maraîchers notamment, que l'association ne voit pas encore venir. Alors que « les particuliers et les producteurs peuvent venir chercher du compost gratuitement. Et pas seulement ceux de Clermont-Ferrand. Des personnes d'Aubière, de Romagnat comme de la métropole peuvent venir », martèle Florent Guignard.

La demande de compost augmente généralement au printemps. Il y en a eu cette année en octobre, pour les plantations d'hiver (choux, poireaux, salades...).

#### Nourrir sols, fruitiers, vignes...

En plein cœur du parc, entouré de palettes en bois, un compost de huit mois attend de partir pour une seconde vie. « Toute la matière organique a disparu et s'est transformée en substrat qu'on appelle complexe argilo-humique. Il peut être utilisé pour toutes les cultures comestibles comme pour les fruitiers ou les vignes, qui en ont besoin. Plus l'arbre produit, plus il a besoin de minéraux », abonde Florent Guignard.

Un peu plus de la moitié des biodéchets collectés à l'Archipel sont compostés; le reste est méthanisé. Le secret pour obtenir un bon compost? L'ajout de broyat de bois, afin d'apporter du carbone et permettre une bonne oxygénation. Cela va également absorber l'humidité et favoriser la décomposition de la matière.

(\*) L'Archipel enregistre un pic après les fêtes de fin d'année et en septembre.

### Quelles solutions la Métropole propose-t-elle pour les biodéchets?

Bacs individuels, composteurs, points d'apport volontaire: la Métropole tente de répondre aux besoins de chacun en matière de biodéchets, comme le rappelle Michel Valente, directeur des déchets à Clermont Auvergne Métro-

Que propose la Métropole pour les biodéchets ? « Depuis 2009, la métropole propose une collecte des biodéchets pour les particuliers en habitat pavillonnaire, c'est-à-dire les maisons qui ont un jardin et hors des centres-villes. Un bac est mis à leur disposition et on collecte les restes alimentaires, les préparations de repas et les déchets verts, en petite quantité. Cela concerne à peu près la moitié de la population. »

pas en habitat pavillonatire? « Avant les obligations réglementaires, la métropole s'était engagée dans un schéma territorial des déchets organiques, justement pour trouver des solutions



pour les populations qui n'ont pas pu bénéficier de ce troisième bac. Ce qui a été acté, c'est de mettre des composteurs de centre-ville. Dans un premier temps, on a surtout travaillé sur les communes extérieures à Clermont. On a commencé à mettre en place quelques composteurs de quartier sur Clermont et on continue de les déployer petit à petit, étant entendu que, notamment sur l'hypercentre, la mutation de la ville est en cours, avec les travaux de réaménagement. Il y a donc des endroits où on attendra leur fin pour déployer ces composteurs. Mais des points ont été ciblés, ils sont à la validation des étus. »

Où en est-on du côté des points d'apport volontaire ?

« On est aussi en train de travailler sur leur mise en place. Il s'agira d'un bac installé sur l'espace public dans un abri-bac, avec une communication dédiée. On n'est pas sur la technique de compost, les gens pourront déposer tous leurs biodéchets. Ensuite, un camion de collecte les ramassera. Nous menons une expérimentation sur différentes communes de la métropole.

Nous déploierons très prochainement ce dispositif sur un quartier de Clermont-Ferrand. Nous sommes en train de travailler sur Montferrand, où la demande était importante de la part de la population, et de valider les lieux. Une fois qu'ils seront validés, une communication sera réalisée pour permettre aux habitants de déposer leurs biodéchets, en libre-service.

en libre-service.
Ces points d'apport volontaire sont complètement
différents des composteurs
de quartiers. Quand on
implante un composteur,
on définit un périmètre et
on glisse une information
dans les boîtes aux lettres
des habitants, les informant qu'on a mis en place

un composteur et que toutes les personnes intéressées peuvent nous solficiter. Nous formons les usagers sur le compostage puis on leur donne le code d'accès au composteur. »

Que deviennent ces biodéchets? « On les emmène à l'unité de valorisation de Vernea et ça part en métha-nisation. Sur les composteurs qu'on a en centre-ville sur les communes, en revanche, l'idée est de travailler en lien avec les espaces verts. Ces derniers nous amènent du broyat, de la matière sèche pour permettre une meilleure transformation de ces déchets en compost. Et effectivement, certains peuvent en récupérer pour la gestion des espaces verts des villes. »

### Et pour les professionnels ?

Pour les professionnels tels que les restaurateurs, « on fait le tour du territoire de la métropole en fonction d'un plan de charge. On les rencontre, on regarde ce qu'ils ont comme volume de bac et comme production de déchets et, ensuite, on leur propose un nombre de bacs au regard de leur production et de la capacité de collecte ».

## Où déposer ses biodéchets à Clermont-Ferrand?

